le point de vue exprimé aujourd'hui à la Chambre par le ministre des Finances, selon lequel une partie des bénéfices considérables devrait revenir sous forme de réduction de prix et une augmentation du prix des automobiles ne saurait être tolérée dans les circonstances actuelles.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires de mon ministère étaient en contact avec les responsables de la société aujourd'hui et leur ont rappelé l'engagement que la société avait pris concernant la réduction de l'écart. Les intéressés ont signifié qu'ils respecteraient cet engagement.

[Français]

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LES MESURES VISANT À AMÉLIORER LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ADMINISTRATION

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Peut-il dire s'il a reçu de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent des suggestions afin de régler le problème du financement de la Voie maritime, et le ministre se propose-t-il d'établir sous peu des mesures afin de remédier à la situation financière déplorable de cette administration?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on traite de deux problèmes différents dans la question qui est posée: celui des relations ouvrières entre le Syndicat international des gens de mer et la Voie maritime du Saint-Laurent, et celui du financement de la Voie maritime du Saint-Laurent. Je ne sais pas à quelle question je dois répondre, mais je ne répondrai certainement pas aux deux en même temps.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je crois que ma question est bien simple. Le nouveau président, M. Normandeau, a fait des suggestions en ce qui a trait au financement de la Voie maritime du Saint-Laurent. Nous savons qu'il existe une dette presque «impayable» et je demande au ministre quelles mesures il prendra pour régler cette situation, et s'il tiendra compte des recommandations du rapport Carter qui a été présenté il y a déjà quelques années?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, la seule réponse que je peux donner est la suivante: le règlement de l'entente de la convention collective entre le Syndicat international des gens de mer et la Voie maritime du Saint-Laurent n'a exactement rien à faire avec le financement. Au sujet du financement de la Voie maritime du Saint-Laurent, il s'agit de savoir si nous sommes prêts à augmenter les taux de façon que la Voie maritime du Saint-Laurent devienne une entreprise plus rentable. C'est précisément un problème que nous étudions actuellement.

Question orales

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND SYNDICAT DES MARINS-LAKE CARRIERS
ASSOCIATION

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail. Comme nous voulons tous que le transport des marchandises par la Voie maritime du Saint-Laurent ne soit pas entravé, le ministre est-il maintenant en mesure de nous dire s'il a bien évalué le différend du Syndicat des marins vu l'erreur catastrophique qu'il a commise vendredi dernier en disant qu'il était confiant et croyait bien qu'il n'y aurait pas de grève?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Sans en aucune façon accepter cette mésinterprétation grossière de ce que j'ai dit vendredi dernier, je dirais que j'ai bien évalué la situation au meilleur de ma connaissance.

M. Alexander: A la lumière de cette réponse, le ministre a-t-il décidé de présenter des initiatives spéciales pour ramener ces parties à la table de négociation? A-t-il au moins fait cela?

M. Munro (Hamilton-Est): Je ne sais pas exactement ce que le député entend par «initiatives spéciales», mais, s'il me demande si nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider les parties à résoudre ce différend, la réponse est oui.

M. l'Orateur: Je permettrai au député de Hamilton-Ouest de poser une deuxième question supplémentaire; mais nous en sommes rendus à un point de la période des questions où les députés devraient limiter le nombre de leurs questions supplémentaires parce qu'il ne nous reste pas beaucoup plus de cinq minutes avant de passer à l'ordre du jour.

M. Alexander: Comme le ministre a indiqué qu'il estimait que son intervention personnelle dans cette question serait un peu prématurée, peut-il nous dire s'il attend le 1^{er} avril pour s'intéresser personnellement à la question ou s'il discute au moins par téléphone ces questions avec les parties en cause?

M. Munro (Hamilton-Est): Je ne sais pas sur quels renseignements le député se fonde pour tirer ses diverses conclusions, mais elles sont tout à fait erronées et cela devrait le préoccuper.

LES AÉROPORTS

PICKERING—L'OPPORTUNITÉ DE LA CESSATION DE TOUS TRAVAUX DE CONCEPTION, DE PLANIFICATION ET D'EXPROPRIATION EU ÉGARD À L'ÉVOLUTION DU TRANSPORT INTERURBAIN

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné qu'il a déclaré hier que la planification des grands aéroports de Montréal et de Toronto n'avait pas pris en considération les derniers perfectionnements dans le domaine des transports interurbains, le ministre entend-t-il user de tous les pouvoirs qu'il a, s'il en a, pour faire arrêter dès maintenant toute activité de conception, de planification et d'acquisition de terrains relativement à l'aéroport mal conçu de Pickering?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, hier, lors d'une discussion libre avec